



Vue de la boucle aménagée à l'extrémité de la voie pour faciliter les manoeuvres des véhicules. Contrairement au projet du plan d'urbanisme, la voie n'a pas été poursuivie jusqu'à la rue de la Montagne de Mons.

IVR11\_20029101250XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2002

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France ; (c) ADAGP  
communication libre, reproduction soumise à autorisation